

Histoire de 50 années de présence française au Maroc.

- 1901 - accord franco-marocain sur la police aux confins algériens.
- 1906 - conférence d'Algésiras à laquelle participe le sultan du Maroc, reconnaissant les positions privilégiées de la France et de l'Espagne.
- 1907 - occupation de Casablanca par le général Drude.
- 1911 - occupation de Fès et de Meknès par le général Moinier.
- 1912 - traité de Fès : **protectorat français signé le 30 mars 1912...**
Le général Lyautey est nommé résident général... abdication du sultan Moulay Hafid et proclamation de Moulay Youssef, son demi-frère.
- 1916 - le général Gouraud assure l'intérim de Lyautey, nommé en France ministre de la Guerre pendant trois mois.
- 1921 - Louis Hubert Lyautey est élevé à la dignité de Maréchal.
- 1925 - départ du Maroc de Lyautey après treize années de mission; il est remplacé par Théodore Steeg, nommé résident général.
- 1927 - avènement du sultan Sidi Mohammed.
- 1929 - Lucien Saint est nommé résident général.
- 1933 - Henry Ponsot est nommé résident général.
- 1936 - Marcel Peyrouton assure l'intérim de mars à septembre... avant la nomination du général Noguès.
- 1939 - appui du sultan à la France en guerre.
- 1942 - débarquement anglo-américain... armistice signé à Fédala.
- 1943 - conférence d'Anfa avec Roosevelt, Churchill et les généraux de Gaulle et Giraud... Gabriel Puaux est nommé résident général.
- 1945 - Sidi Mohammed est nommé compagnon de la Libération.
- 1946 - Eirik Labonne est nommé résident général.
- 1947 - arrivée du général Juin, en qualité de résident général.
- 1951 - rupture entre le sultan et le général Juin, aussitôt suivie de la nomination du général Guillaume.
- 1953 - déposition de Mohammed ben Youssef, exilé à Madagascar... aussitôt suivie de la proclamation de Moulay Arafa.
- 1954 - Francis Lacoste est nommé résident général.
- 1955 - accord du 11 novembre à La Celle-saint-Cloud où le Glaoui de Marrakech se rallie à Sidi Mohammed, revenu de Madagascar... André-Louis Dubois est nommé résident général...
- Retour triomphal du sultan Mohammed V à Rabat-16 novembre 1955.
- 1956 - **proclamation de l'indépendance du Maroc le 20 mars 1956.**
Archives d'outre-mer, Aix en Provence...

En 1912, les paysans représentaient environ 70% de la population, celle-ci était partagée à 55% d'arabophones habitant les plaines atlantiques et orientales ; les berbérophones à 45% vivaient dans les montagnes du Centre et du Sud de l'Atlas. Les citoyens appartenaient à deux catégories principales :

- les artisans travaillant les tissus, cuirs, poteries, cuivre, armes.
- les classes supérieures étaient constituées de riches commerçants, de juristes, de notables et de religieux. L'islam avait ses caractères spécifiques : il honorait de nombreux saints locaux... Chérifs, caïds et marabouts disposaient d'une autorité morale qui leur permettait d'arbitrer souvent les conflits.

Les villes, hauts lieux de civilisation musulmane étaient peu peuplées en ce début du XX^e siècle : aucune n'atteignait les 100.000 habitants ; cernées de remparts, elles étaient délimitées en quartiers : le palais du pacha, du gouverneur local, la mosquée et les écoles ; des rues étroites où travaillaient commerçants et artisans et où l'on circulait à dos de mules.

Vieille nation, le Maroc a su résister à tous ceux qui ont tenté d'imposer leurs lois (il est un des rares pays arabes à s'être opposé à la totale pénétration ottomane). La violence n'a pas été l'élément dominant de ce protectorat, de même en Tunisie. La convention de Fès imposait à la France de réduire la dissidence, de rétablir l'autorité du sultan, de ramener la paix et l'ordre dans l'ensemble de ce territoire. Les fonctionnaires, militaires ou civils, avaient pour consigne de contrôler, et surtout de consulter les cadres indigènes, et non de se substituer à eux. Il leur était prescrit de respecter et de faire respecter scrupuleusement les mœurs et les religions autochtones.

Parmi les réalisations les plus remarquables à ses débuts, il faut citer le port de Casablanca planifié dès 1912, la mise en chantier de grandes voies ferrées et de routes. Nous devons à Lyautey l'Office chérifien des phosphates, l'aménagement moderne des villes, la construction d'aéroports.

Soucieux d'associer les marocains à la formation militaire, il créa à Meknès une école militaire à leur intention. Dès son arrivée, il avait exigé d'avoir auprès de lui d'anciens officiers interprètes et de juristes parlant et lisant couramment l'arabe. Ces militaires appelés « officiers de renseignements » se devaient d'assurer la police dans les ports et de pacifier la « Chaouia » : le marocain devait sentir qu'ils étaient respectés ; pour Lyautey, il ne s'agissait en aucune manière de coloniser ce pays, mais seulement d'y rétablir la paix et de faire accéder ses habitants à la modernité tout en respectant leurs coutumes.

Dès les premiers temps, français, espagnols, portugais, italiens, avaient commencé à s'établir dans certaines villes côtières sous la protection de leurs consuls ; pour certains venant d'Algérie, parlant l'arabe, ils font partie des « vieux marocains ». Ces européens reconnaissent tous la qualité de vie que ce pays leur a offerte ; ils témoignent et disent combien leur enfance fut privilégiée, voire merveilleuse, et combien ils ont été aidés dans leurs tâches tant matérielles que domestiques.

Cette amitié vit et se maintient encore avec la communauté marocaine en France. Aujourd'hui le Maroc est le pays où la langue française est non seulement aimée et respectée en tant qu'invitée mais elle fonde et participe au paysage culturel d'une société linguistique parlant couramment l'arabe, le berbère, le français, l'espagnol.